



FRAIS D'AGENCE AU 01 JANVIER 2017

Montant net vendeur	Honoraires d'agence TTC *
1 000 € à 50 000 €	5 000 €
51 000 € à 100 000 €	compris entre 9 et 10 %
101 000 € à 200 000 €	compris entre 7 et 9 %
201 000 € à 300 000 €	compris entre 6 et 7 %
301 000 € et +	< 6%

* A la charge de l'acquéreur



TARIF LOCATION AU 01 JANVIER 2017

TARIF LOCATION TTC LOI ALUR PROPRIETAIRE ET LOCATAIRE

<i>ANGERS/LE MANS</i>	DOSSIER+BAIL*M ² TTC	ETAT DES LIEUX*M ² TTC
Studio et T1bis de - 35 m ²	8,00 €	3,00 €
Studio et T1bis de + 35 m ²	7,00 €	3,00 €
T2/T3 de - 75m ²	6,00 €	3,00 €
T4 jusqu'à 100m ²	5,00 €	3,00 €
T4/T5 de + 100m ²	4,50 €	3,00 €